

Tout au long de l'année 2024, retrouvez dans *Votre Agglo* notre série en 10 épisodes consacrée aux 100 ans de C'Chartres habitat.

Deuxième partie : 1934-1943 : la crise économique, la guerre

Un Office très attentif

De 1934 à 1943, les finances de l'Office et la guerre ne permettent pas de réaliser de nouvelles constructions. La crise touche les locataires, qui paient les loyers très irrégulièrement. Le Conseil d'administration décide de réfléchir à des procédures d'expulsions.

L'inspecteur départemental des services d'hygiène interpelle également l'Office sur l'existence de « taudis » à Chartres : « *des familles nombreuses sont trop souvent logées dans des locaux insuffisants et insalubres* ».

Une prime de « bon entretien »

Le Conseil d'administration propose qu'une commission visite les logements deux fois par an afin de s'assurer de leur entretien et d'encourager les locataires soucieux du bon entretien de leur logement, en attribuant des primes pour les habitations les mieux tenues et entretenues. Un concours des jardins est lancé avec une note attribuée au jardin d'agrément, une autre au potager, une pour la cour.

« *Monsieur Château, 3 rue de la Croix Blanche, pour loger ses 12 enfants, a mis plusieurs lits dans les pièces du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage. (...) Les jardins sont pour la plupart bien entretenus et produisent des légumes qui doivent être bien accueillis en ces temps de disette* ». (extrait du Conseil d'administration du 9 novembre 1937).

Gouvernance

Edmond Minier, maire de Chartres, préside l'Office en 1934 et 1935. Lui succèdent messieurs Fauchoux (1935-1939), adjoint au maire de Chartres, puis Rivet (1939 à 1945), membre du conseil municipal.

L'Office gère 71 logements et emploie 5 salariés.



Bords de l'Eure. (Archives départementales)



Escalier de la Reine Berthe. (Archives départementales)

Contexte national

1939 : la France compte 300 000 Habitations à Bon Marché ; 2 % des Français en bénéficient.

Septembre 1939 : la France entre en guerre avec l'Allemagne.

Contexte local

Durant les années trente, la population augmente très peu. L'activité, essentiellement agricole, est impactée par la crise : le prix du quintal de blé s'écroule, les agriculteurs n'arrivent plus à vendre leur récolte.

En 1936, Chartres compte 27 077 habitants, 4 619 maisons pour 8 179 foyers.

En juin 1940, les bombardements de l'aviation allemande font plus de 600 victimes dans le département. La population terrorisée s'exode. Les troupes allemandes entrent dans une ville en grande partie vidée de ses habitants : il ne reste que 700 à 800 Chartrains.

Sous l'occupation allemande, la municipalité obéit aux ordres de la Feldkommandantur installée au 18, boulevard Chasles. L'obsédante question de nourriture s'ajoute à celle des bombardements. En juillet 1943, la ration hebdomadaire est parfois réduite à 30 grammes

Le mois prochain : troisième partie : 1944-1953

C'Chartres habitat aujourd'hui : au cœur du territoire

À Chartres, et bien plus encore !

C'Chartres habitat propose aujourd'hui des logements dans tous les quartiers de la ville de Chartres.

De nouveaux bâtiments de 2 à 4 étages, à l'architecture contemporaine et moderne, dotés de jardins en pied d'immeubles, s'insèrent parfaitement dans l'environnement de la ville.

Ces constructions contribuent notamment au renouvellement urbain : celui du quartier des Clos, en cours, et celui de La Madeleine, qui démarre.



Programme C'Chartres habitat à Mignéres.


Mais C'Chartres habitat est également déjà présent dans 17 autres communes de l'agglomération.

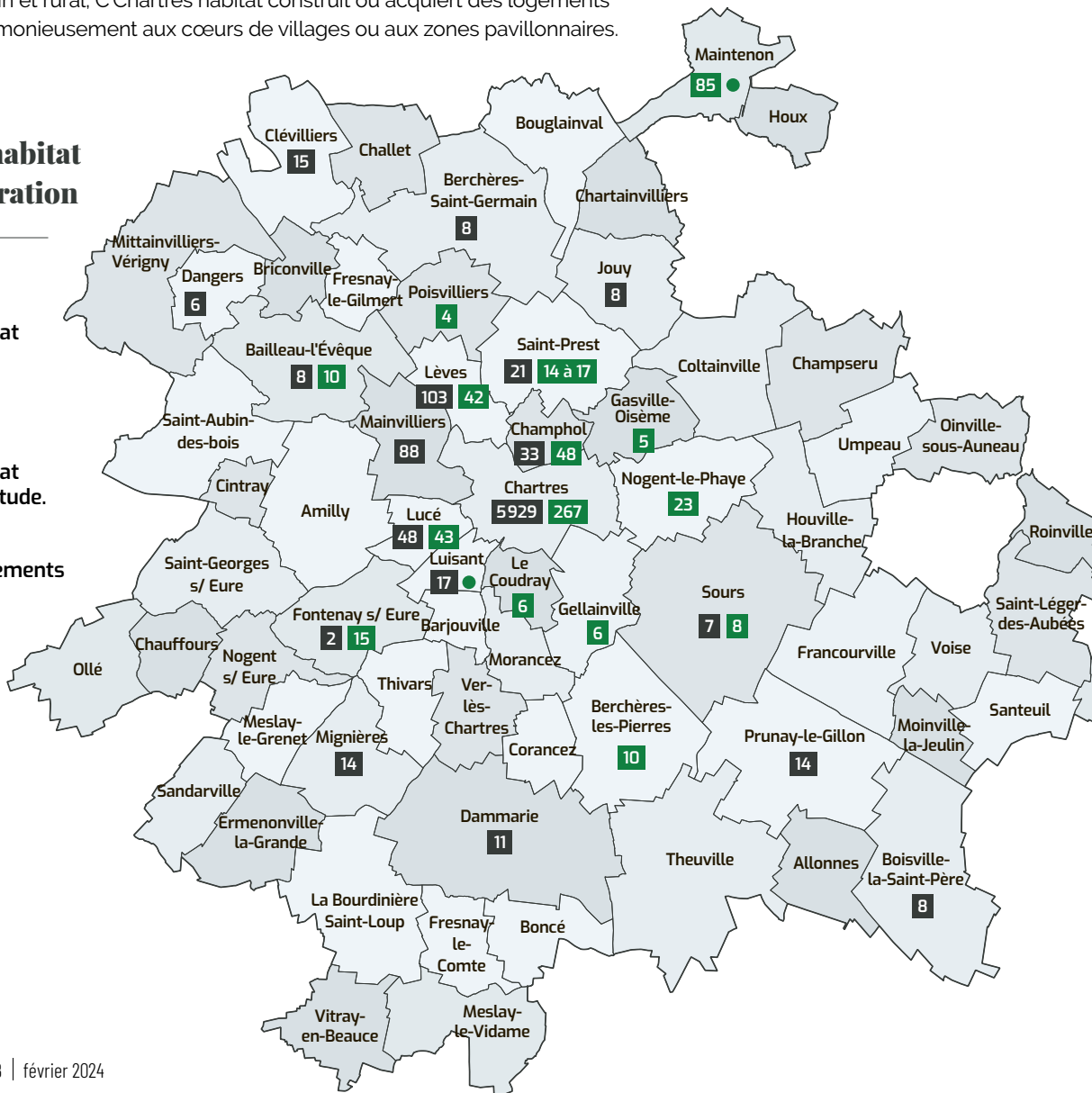
En milieu périurbain et rural, C'Chartres habitat construit ou acquiert des logements qui s'intègrent harmonieusement aux cœurs de villages ou aux zones pavillonnaires.

Les logements de C'Chartres habitat dans l'agglomération

 Logements C'Chartres habitat présents.

 Programmes C'Chartres habitat en cours ou à l'étude.

 À l'étude (nombre de logements non déterminé).



C'Chartres habitat aujourd'hui : 2 454 logements en 20 ans !

C'Chartres habitat a construit ou acquis 2 454 logements au cours des 20 dernières années dans l'agglomération chartraine.

Qualité pour tous

C'Chartres habitat renouvelle en permanence son patrimoine, proposant ainsi une offre locative attractive, disposant de tout le confort moderne.

Les prestations, de grande qualité, ne permettent en rien de distinguer un logement social d'un logement du secteur privé, si ce n'est le montant du loyer.

Mixité

Les acquisitions réalisées par C'Chartres habitat au sein d'ensembles immobiliers de plus grande envergure permettent de faire cohabiter les logements publics et privés, les logements locatifs et d'autres destinés à de l'accession à la propriété, dans un objectif de mixité sociale.



Le Parc des Pâtières, livré en 2011 en limite de Chartres et Lucé, compte 84 logements.



La Croix Bonnard, Chartres.

Confort et performance énergétique

Les logements historiques bénéficient du même niveau de confort que les logements neufs.

Pour maintenir l'attractivité des immeubles et des résidences constituant son patrimoine, C'Chartres habitat procède à des travaux d'entretien, d'amélioration et de réhabilitation réguliers.



Résidence Les Erables à la Madeleine, Chartres.



Quatre logements à Dangers.

Des aménagements de grande ampleur ont notamment été entrepris pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, et donc le confort thermique des locataires.



La classe énergétique

90 % du parc de C'Chartres habitat est classé en catégories A, B, C ou D*.

* à l'exception de quelques logements voués à la démolition.

